



ROBERTO GAZ DEBETH ON MORIN INV 6 Fertois, dont de nombreux sinistrés, ont fait le déplacement pour échanger sur les inondations. SMALP877

## Comment la ville se prépare-t-elle aux prochaines potentielles inondations ?

Que faire avant, pendant et après les inondations ? C'était le nom donné à cette réunion publique organisée mardi 5 novembre par la mairie de La Ferté-Gaucher.

### LA FERTÉ-GAUCHER

**M**ardi 5 novembre, il y avait foule à la salle Henri Forgeard. De nombreux Fertois se sont déplacés à la réunion publique consacrée à un sujet qui les inquiète tous : les inondations. Organisée par la mairie de La Ferté-Gaucher, cette rencontre a réuni Michel Jozon, le maire de la commune, des membres du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Smage des 2 Morin) et Philippe de Vestele, son président, ainsi que le lieutenant Jean-Pierre Simard, le chef du centre des sapeurs-pompiers de La Ferté-Gaucher.

L'objectif ? Dresser le bilan de ces crues à répétition qui ont frappé la cité fertoise et les villages voisins trois fois cette année.

« Il faut que tout le monde ait en tête que les inondations sont un cycle récurrent. Il y en a eu avant, et malheureusement, il y en aura probablement après. Demain, dans six mois, dans trois ans, on ne le sait pas, confie Michel Jozon. Ces phénomènes ne sont jamais tout à fait les mêmes. L'eau passe devant, derrière, dans les jardins, sur les routes, à des niveaux et à des forces différentes que l'on ne sait pas expliquer. Ce que l'on propose ne réglera pas tout. Avec l'urbanisation dans cer-

tains secteurs, l'arrivée d'eau est irrémédiable. Mais ce que l'on peut faire, c'est traiter, prendre en considération et organiser les choses pour freiner l'arrivée d'eau. »

### Une mobilisation depuis les dernières crues

Depuis les crues de début août, fin septembre et début octobre, le Smage des 2 Morin assure être mobilisé pour limiter l'impact des fortes pluies sur le bassin versant du Grand Morin et ses affluents, en particulier à La Ferté-Gaucher. Parmi les actions menées, le Syndicat compte le recensement des désordres et les déplacements sur le terrain pour constater et définir les besoins, la coordination des entreprises pour rétablir la situation et débarrasser les cours d'eau, ainsi que l'organisation d'un plan d'interventions d'urgence pour mieux mailler le territoire.

Des travaux sur la végétation et d'extraction de pierres ont notamment été menés sur le ru des Cordelins. Ces travaux d'extraction, devraient d'ailleurs être terminés pour la mi-novembre. « Ce cours d'eau étant privé, il appartient également à chaque riverain d'effectuer un entretien régulier et d'évacuer les embâcles qui empêchent l'écoulement de

l'eau », rappelle le Smage.

Le Syndicat affirme également avoir effectué un survol du Grand Morin lors des dernières inondations en octobre. Une action qui lui a permis de capturer les pics de crue, permettant ainsi d'anticiper au mieux les inondations à venir. « Ces prises de vues aériennes permettent aussi de mettre à jour les documents d'urbanisme pour bloquer l'urbanisation sur les parcelles inondables, visualiser les zones urbaines inondées et d'expansions de crues existantes pour pouvoir les restaurer, consolider les diagnostics sur le Grand Morin, participer à la culture du risque et à la mémoire des inondations », confie-t-il.

### Une opération menée jusqu'en 2030

Ce mois de novembre marque aussi le lancement d'une grande opération d'atténuation des inondations à La Ferté-Gaucher, menée par le Smage des 2 Morin. Ce projet, qui vise également à renaturer le Grand Morin et le ru des Cordelins, s'étendra jusqu'en 2030 pour un coût de neuf millions d'euros TTC.

Une première intervention a d'ailleurs déjà été menée près de l'office de tourisme, au niveau des vannes de l'ouvrage nommé Janvier.

Cette opération, qui se veut

transversale, a plusieurs objectifs : travailler sur les ouvrages afin d'atténuer la formation des embâcles et les montées d'eau, restaurer l'hydromorphologie - la forme de la rivière -, traiter les berges pour mieux résister aux crues et trouver des zones pour stocker l'eau dans des bassins versants amont avant qu'elle n'arrive sur la commune. « Le but est d'aider la commune de La Ferté-Gaucher, mais aussi les communes en aval. L'objectif n'est pas d'inonder les voisins. Ces actions doivent être menées en gardant cet aspect de solidarité territoriale », précise le Smage des 2 Morin.

« Personne ne peut ressentir plus que vous, ce que vous avez connu. Le Smage n'est pas un créateur de rêves, on ne dit pas qu'on va apporter la solution. On est là pour apporter des améliorations.

**PHILIPPE DE VESTELE,**  
président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux

### Une campagne de diagnostic dès 2025

Lors de cette réunion, le Smage a également annoncé le lancement d'une campagne

de diagnostic de vulnérabilité, qui débutera en 2025. Ouverte aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités, cette initiative vise à évaluer et identifier les points faibles d'une maison ou d'un bâtiment face aux inondations. « L'objectif est d'aider les propriétaires à adapter et équiper leur bien pour limiter les dégâts de crue », indique le Syndicat. Cela peut passer par l'installation de batardeaux, d'une fenêtre sur le toit, d'une cuve au sol, d'un tableau électrique en hauteur, ou encore de l'aménagement d'un étage refuge.

Cette campagne se déroule en deux étapes : un diagnostic gratuit suivi de la réalisation des travaux. « Les propriétaires sont libres de réaliser les travaux préconisés après l'évaluation », précise le Smage. Ces derniers sont subventionnés par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs jusqu'à 80 % pour les habitations et 20 % pour les entreprises. « La différence est à la charge des propriétaires », termine-t-il.

Les propriétaires intéressés peuvent d'ores et déjà se renseigner auprès du Smage des 2 Morin.